

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDELOT
 Adresser tout ce qui concerne l'Administration
 à M. O. RANDELOT
 35, Rue Fontenelle, 35
 Adresse Télégraphique : RANDELOT HAVRE
 Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTION

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction
 35, Rue Fontenelle, 35

TÉLÉPHONE : N° 7.60

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Orne et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22
Union Postale	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

ANNONCES

AU HAVRE : BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
 L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
 seule chargée de recevoir les Annonces pour
 le Journal.
 Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales.

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL DU 4^{ME} CANTON

Serutin du Dimanche 15 Mars 1914

UNION DES GAUCHES DES 6 CANTONS DU HAVRE

(Sections du 4^e Canton et de Gravelle-Sainte-Honorine)

G. DEBREUILLE

Ancien Conseiller Municipal de Gravelle

Membre de la Commission Sanitaire de l'Arrondissement du Havre

CANDIDAT RÉPUBLICAIN DE GAUCHE

Dernière Heure

Paris, trois heures matin

DÉPÊCHES COMMERCIALES

MÉTALUX

LONDRES, 9 Mars, Dépêche de 4 h. 30

	TON	COURS	HAUSSE	BAISSE
CUIVRE				
Comptant	ferme	64 -/-	-/-	5/-
3 mois		64 7/8	-/-	5/-
ÉTAIN				
Comptant		172 -/-	-/-	17/6
3 mois	soutenu	172 15/-	-/-	12/6
FER				
Comptant	ferme	50 3/4	-/-	1 1/2 d
3 mois		51/-	-/-	1 1/2 d

Prix comparés avec ceux de la deuxième Bourse du 6 mars 1914.

Les chiffres des Producteurs Américains font ressortir une diminution de 4,000 tonnes pour le mois de Mars.

NEW-YORK, 9 MARS

Cotons : mars, hausse 14 points ; mai, hausse 12 points ; juillet, hausse 8 points ; octobre, hausse 4 points. — Ferme.

Cafés : baisse 3 à 9 points.

NEW-YORK, 9 MARS

	C. M. MAR	C. F. MAR
Cuivre Standard disp.	13 75	43 75
avril	43 75	43 75
Amalgam. Cop.	13 1/8	73 3/4
Er	43	43

CHICAGO, 9 MARS

	C. D. MAR	C. F. MAR
Blé sur	93 3/4	93 3/4
juillet	87 5/8	87 5/8
mai	86 1/4	86 1/4
Maïs sur	65 7/8	65 7/8
juillet	40 7/8	40 7/8
mai	40 9/16	41 07

L'IMPOT SUR LE REVENU AU SÉNAT

La Commission sénatoriale de l'impôt sur le revenu a examiné l'article qui lui a été transmis par M. Caillaux et qui comprend la rente parmi les valeurs mobilières qui doivent être soumises à l'impôt sur le revenu. M. Amond a lu son nouveau rapport qui conclut nettement au rejet de cet article. La Commission s'est ralliée à l'unanimité aux conclusions de son rapporteur. L'impôt sur la rente ne figurera donc pas dans le texte que la Commission défendra devant le Sénat. M. Amond déposera son rapport aujourd'hui. Le débat sur les valeurs mobilières viendra vraisemblablement en séance publique vendredi. Il est probable que l'article nouveau du ministre des finances, écarté par la Commission, sera repris sous forme d'amendement.

A ce moment, le gouvernement fera connaître son sentiment. La décision de la Commission des finances a produit une certaine émotion à la Chambre. Il est certain que si le ministre pose la question de confiance au Sénat il sera battu et, d'autre part, s'il ne la pose pas, il sera interpellé à la Chambre par M. Jaurès qui l'a annoncé dimanche à Nantes. Et cette interpellation pourrait bien être fatale au cabinet. En effet, si les 70 socialistes unifiés abandonnent, d'autres radicaux avancés profiteraient — dit-on — de cette occasion pour en faire autant les combinaisons de M. Caillaux leur paraissent — disent-ils — contraires aux vœux du pays.

LES PALMES

Sont nommés officiers de l'instruction publique : MM. Cahen, receveur des Hospices au Havre ; Moch, publiciste au Havre. Officiers d'académie : MM. Cramoisan, conseiller municipal de Gravelle ; Gadelin, syndic des Gens de Mer au Havre ; Aubry, homme de lettres au Havre ; Landrieu, agent voyer à Goderville ; Gaster, président de Fédération au Havre ; Duin, agent voyer à Fécamp ; docteur Richard, médecin à Yvetot.

LA FIN DE LA GRÈVE

DES OFFICIERS MÉCANICIENS La grève des officiers mécaniciens est complètement terminée. Le compromis dont le texte a été établi par M. Montis, ministre de la marine, a été signé par les officiers mécaniciens et par le représentant de la Compagnie. Le service régulier du départ des paquebots des Messageries Maritimes reprendra dès aujourd'hui.

RÉUNION FÉMINISTE

Une grande réunion internationale en faveur des droits civiques de la femme avait été organisée hier soir par le parti socialiste, sous la présidence de Mme Louise Saumou-

LE PRÉSIDENT WILSON et les Tarifs du Canal de Panama

Le président Woodrow Wilson n'est pas un grand politique ; certains de ses actes, notamment dans l'affaire mexicaine, ont même pu faire douter de son intelligence. Mais ce théoricien un peu naïf, ce professeur mieux fait pour se mouvoir au milieu des livres que des intrigues humaines, est un homme de principes, c'est-à-dire un honnête homme. Grâce à lui les Etats-Unis vont peut-être prendre, dans la question des tarifs du Canal de Panama, une attitude de correction et de respect de la parole donnée, dont il faut dire qu'ils nous avaient entièrement déshabitués. Dans une séance commune des deux Chambres, le président vient en effet de lire un message solennel, par lequel il adjure le Congrès d'abroger l'article de la loi sur le Canal de Panama qui exempte les navires américains des droits de péage.

L'établissement de ce régime d'exemption par la loi du 15 août 1912 avait soulevé un vrai scandale international, car les Etats-Unis, dans cette question, ont été constamment, depuis un demi-siècle, liés par des traités.

Ces traités sont fort connus et ils apparaissent à l'histoire. On se demande comment des chefs d'Etat comme M. Taft ont osé n'en pas tenir compte et pour tout dire les violer ! Il y a d'abord eu, par ordre de date, le traité Clayton-Bulwer, signé en 1850 entre l'Angleterre et les Etats-Unis, et d'après lequel un canal ne pouvait être construit, à Panama, que sous le patronage simultané des deux Puissances et de telle façon que les citoyens des deux pays en profitassent dans des conditions égales. Puis est venu le traité Hay-Pauncefote, signé en 1900 entre les deux mêmes Puissances et qui est encore en vigueur aujourd'hui. Cette fois-ci les Anglais, fort empressés en Afrique du Sud au moment de la négociation, ne songent plus à revendiquer, comme précédemment, un condominium ; ils abandonnent à leurs ambitieux interlocuteurs le droit de construire seuls le canal et d'en assurer seuls la police. Mais ils ont bien soin de stipuler que la neutralité militaire sera complète et surtout qu'aucun tarif différentiel ne sera établi à leur détriment.

Ainsi, à la veille du moment où les Etats-Unis s'approprient à reprendre l'œuvre commencée et si malheureusement abandonnée par nous, le régime commercial et militaire du futur canal se trouve formellement et solennellement défini par cet arrangement avec l'Angleterre, qui par extension sert évidemment de garantie aux autres nations.

Or qu'arrive-t-il ? Peu après le traité Hay-Pauncefote, voici le gouvernement de Washington qui rachète, pour une bouchée de pain (200 millions de francs), la concession et le matériel de la seconde Compagnie française de Panama. Puis, d'une intrigue semi-comique mais en tout cas supérieurement menée, naît la minuscule République de Panama, qui, n'ayant rien à refuser au puissant protecteur qui l'a fait naître, se hâte de lui abandonner, sous le nom de protectorat, tout l'essentiel de ses droits de souveraineté. Dès lors les Etats-Unis, ayant réglé leur position vis-à-vis de tous les tiers, marchent hardiment de l'avant. Aucune dépense, aucune peine ne leur coûte. Après dix années d'efforts acharnés ils vont être en mesure d'ouvrir incessamment le canal à la circulation mondiale.

Les Américains, qui n'avaient pas été les premiers arrivants dans l'Isthme et ne faisaient en somme qu'y poursuivre une œuvre déjà commencée, n'opéraient donc pas sur une table rase. Vis-à-vis de la France sans doute ils n'avaient pas eu de peine à imposer toutes leurs conditions, quelles qu'elles fussent : la Compagnie craignait trop de perdre même cette relativement minime aubaine de 200 millions. Vis-à-vis de la République de Panama, il n'y avait eu qu'apparence de négociation : le traité avait été léonin. Mais l'Angleterre, malgré qu'elle fût en pleine retraite par rapport à sa position de 1850, avait su cependant maintenir et imposer le double principe de la neutralité militaire et de l'égalité économique. Au point de vue diplomatique, elle avait en somme bien défendu son droit et indirectement les droits de tous.

Tout cela est fort bien si les Etats-Unis eussent tenu leur parole. Mais quand ils se voient en possession du superbe instrument qu'est le canal interocéanique, les engagements pris ne tardent pas à leur peser. En 1850 ils avaient accepté de partager avec l'Angleterre non seulement la construction mais encore le contrôle de l'œuvre. Cinqante ans plus tard, tout en se réservant le droit de construire et de surveiller seuls la nouvelle route maritime, ils avaient encore consenti à ce qu'elle fût en quelque sorte internationalisée. Mis en goût par leur appétit croissant d'impérialisme, les voici qui, au moment d'achever l'entreprise, prétendent en faire une chose purement américaine.

Les traités, objecterez-vous, limitent à cet égard leur liberté ! Qu'importe ? Ils commencent par décider que des forts américains, des mines sous-marines posées par leurs soins défendront les deux entrées du canal, tandis qu'un corps d'occupation, toujours américain, sera chargé de s'assurer de garder les écluses. Ce régime, qui permet au gouvernement de Washington de fermer à volonté le canal, est une violation flagrante du traité Hay-Pauncefote. Les Anglais protestent hautement, mais leurs réclamations restent vaines. On sait qu'en Amérique l'impunité des Etats-Unis est entière : il n'y a pas de sanction possible.

Même cynisme pour le régime commercial : la loi du 15 août 1912, déjà mentionnée plus haut, a décidé d'assurer aux caboteurs américains une complète exemption de droits, alors que les navires étrangers devront payer 6 fr. 25 par tonne et 7 fr. 50 par passager. Aux plaintes anglaises, aux remontrances de quelques rares Américains soucieux du bon renom de leur pays, les membres du Congrès n'ont répondu qu'une que par des ricanements, et le président Taft a sanctionné la loi, qu'il pouvait cependant, en vertu de la Constitution, frapper de son veto. Certes, chacun savait bien qu'il y avait violation formelle de la parole donnée, mais ces grands garçons mal élevés que sont les politiciens américains se sont dit que le risque était nul, que l'Angleterre ne ferait pas la guerre, qu'il n'y avait par conséquent pas besoin de se gêner !

C'est sur cette mesure législative que le président Wilson propose aujourd'hui au Congrès de revenir. Peut-être est-il poussé par certains intérêts de chemins de fer qui sont hostiles au Canal. Mais point n'est besoin de recourir à cette explication terre-à-terre. C'est au point de vue de l'honneur américain que le chef de l'Etat se place. Nous verrons si le mot a encore un sens dans la politique par trop nouveau jeu de la jeune Amérique.

ANDRÉ SIEGFRIED.

LE PARLEMENT

Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 9 mars. La vérification de l'élection de M. Lépine, qui figurait aujourd'hui à l'ordre du jour de la Chambre, a fourni aux socialistes une occasion nouvelle de manifester leur animosité contre l'ancien préfet de police. Déjà, quand il vint prendre possession de son siège au Palais-Bourbon, puis, l'autre jour, lorsqu'il parla sur la question des sous-préfets, M. Lépine avait été fortement houspillé par les unités.

Aujourd'hui, c'est son invalidation qu'ils ont réclamée, en assaisonnant leur demande d'une copieuse bordée d'injures. — Assommoir ! Voleur de liberté ! Pompier honnête ! clamaient avec ensemble le chœur des socialistes, pendant que M. Bracke, M. Colly, M. Emile Dumas reprochaient à l'ancien préfet de police d'avoir fait contre son concurrent une campagne d'outrages et de corruption. Assis à son banc, un volumineux dossier ouvert devant lui, M. Lépine ne paraissait autrement ému.

Il écoute sans broncher toutes ces gentillesses, auxquelles il daignait de répondre et, quand les socialistes eurent suffisamment crié, il referma paisiblement son dossier. Alors, on vota, par scrutin public à la tribune, ainsi qu'il est de règle en matière de vérification de pouvoirs, mais le quorum n'étant pas atteint, il fallut lever la séance, et, disons-le, on ne put en tenir une autre laquelle le scrutin devait être valable, que fut le nombre des votants.

On vota de rechui à la tribune, et, cette fois, M. Lépine fut validé. Cela fait, on revint au budget des chemins de fer de l'Etat, dont la discussion générale avait été ouverte jeudi dernier.

Come de juste, on vit se reproduire la traditionnelle controverse entre les adversaires et les partisans du rachat de l'Ouest, mais, en dehors de cette querelle rétrospective, un certain nombre d'observations intéressantes furent présentées auxquelles répondit successivement le ministre des travaux publics.

Le débat se poursuivra demain, matin et soir.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 9 mars

La séance est ouverte, sous la présidence de M. PAUL DESCHANEL, président.

L'élection de Montbrison

L'ordre du jour appelle la discussion de l'élection du 13 juillet dernier à Montbrison (première circonscription). Le rapport de M. François Deloncle conclut à la validation de M. Lépine.

M. BRACKE combat ces conclusions. M. COLLY : M. Lépine lui-même est partisan de sa propre invalidation, puisqu'il ne se représentera pas à Montbrison. M. F. DELONCLE, rapporteur, s'explique : L'élection est du 13 juillet 1913 et c'est le 9 mars que nous nous occupons du rapport qui la concerne. Le rapprochement de ces deux dates suffit à indiquer que la Commission s'est livrée à un examen approfondi des faits.

La Commission estime que c'est assez longtemps d'avoir fait attendre pendant huit mois à un député la validation de son mandat. Le président met aux voix une proposition de M. Bracke et Colly tendant à l'annulation des opérations électorales de Montbrison. Conformément au règlement en matière de proposition d'invalidation, le vote a lieu par scrutin public à la tribune.

M. de la Ferrière dépose le bulletin de M. de Lanjani qui se trouve dans l'impossibilité de quitter son banc.

Le quorum n'étant pas atteint, il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin dans une prochaine séance.

La séance est levée à 3 h. 35. La deuxième séance s'ouvre à 3 h. 45.

On procède au second tour de scrutin sur la proposition de M. Bracke et Colly tendant à l'annulation des opérations électorales de Montbrison. Par 431 voix contre 88 cette proposition est repoussée.

En conséquence, M. Lépine est admis.

Budget des Chemins de Fer de l'Etat

La Chambre revient alors à la discussion du budget des chemins de fer de l'Etat.

M. LEFAS rend hommage aux efforts qui ont été faits par le réseau de l'Etat pour assurer, cette an-

née, les transports des pommes. Il demande au ministre de récompenser, comme il convient, le personnel pour le travail exceptionnel qu'il a fourni, durant une période de deux mois. L'insiste d'autre part, pour que le délai de transport à destination de la frontière de l'Est, soit réduit à 15 jours et que cette mesure soit prise en même temps que sera donnée l'homologation du décret qui supprime le bénéfice de l'entrepôt pour la gare frontière de Igny-Avivourt.

L'orateur exprime, en terminant, le vœu que, pour les cartes d'abonnement, l'ancien et le nouveau réseau d'Etat soient considérés comme un réseau unique.

M. FERNAND DAVIN, ministre des travaux publics, répond, en ce qui touche les transports de pommes destinées à l'exportation, qu'il tentera d'obtenir des Compagnies l'adhésion à l'abaissement de leur maximum prévu et aux mesures à prendre pour les acheminements sur les réseaux allemands.

Sur la question des manquants dans les fûts de citres transportés, il s'efforcera d'arriver à une solution qui donne satisfaction à M. Lefas.

D'autre part, les observations de M. Lefas tendant à ce que l'ancien et le nouveau réseau d'Etat soient considérés comme un réseau unique pour la délivrance des cartes d'abonnement, seront reportées à M. le ministre des finances.

M. LOUIS DUBOIS s'associe aux éloges rendus par M. le Rapporteur au Directeur du réseau d'Etat.

L'orateur passant à l'examen de la question des « détachés » dans les bureaux et aux services centraux, demande pourquoi ces agents, qui ont passé un concours spécial, ne bénéficient pas des avantages qui leur avaient été promis.

En ce qui concerne l'exploitation d'ensemble du réseau d'Etat, il y a des améliorations incontestables à enregistrer, et la collaboration des représentants du public a donné les meilleurs résultats.

Toutefois, la perfection est loin d'être atteinte, tant à l'égard du matériel que de la voie elle-même. Il conviendrait de songer, notamment, à supprimer les passages à niveau que l'ancien Compagnie avait établis dans des régions presque désertes alors et qui sont aujourd'hui surpeuplés.

L'orateur parle longuement de l'électrification de la ligne d'Autueil, de la gare souterraine pour la ligne de banlieue et de l'agrandissement du tunnel des Batignolles.

Examinant ensuite la question financière du réseau de l'Etat, il constate que des sommes considérables ont été dépensées.

Le 1^{er} janvier 1909, quand l'Ouest a passé le réseau de l'Etat, il y avait, dit M. Thomas, 75 millions de travaux indispensables d'entretien qui auraient dû être exécutés.

Combien y en a-t-il eu d'exécutés, et combien en reste-t-il ? On en prévoit 14 millions pour 1914. C'est donc que ces travaux n'étaient pas si urgents qu'on l'affirmait.

M. LE MINISTRE : Il ne s'agit pas que de travaux d'entretien ; il y avait aussi de grosses réfections.

M. LOUIS DUBOIS conclut que l'expérience de l'Ouest-Etat n'est pas favorable à la thèse de la nationalisation générale des chemins de fer.

M. AMANS PRÉRIER présente des observations sur la situation des agents des tramways de la Vendée, émettant qu'on a pris des engagements qui n'ont pas été tenus.

M. LE MINISTRE répond que l'Administration du réseau de l'Etat tout en tenant compte des difficultés financières poursuivra sans relâche la réalisation des promesses qu'elle a faites.

M. GERALD présente des observations tendant à l'amélioration des relations de l'Europe centrale avec le port de La Pallice et à la coordination des efforts nécessaires pour donner à l'activité économique son plein développement.

M. LE MINISTRE répond qu'il continuera à développer les moyens de communication entre les ports de l'Ouest avec l'Europe centrale, à un moment où l'ouverture du canal de Panama permet d'espérer pour eux des éléments de prospérité nouvelle.

M. GABRIEL MAUNOUY se plaint qu'on s'efforce de diminuer le traitement des mécaniciens et de chauffeurs par l'effet des mesures qui portent sur les primes d'économie.

M. LE MINISTRE répond : M. THILAMAS soutient que l'amélioration des transports d'Ouest en Est, demandée par des orateurs précédents, serait singulièrement facilitée par la nationalisation des chemins de fer.

M. l'orateur conclut en disant qu'il ne prononcera les réquisitions d'adhésion contre le rachat. C'est à peine si l'on formule quelques vagues critiques, et les adversaires les plus résolu de l'exploitation d'Etat sont obligés de s'incliner devant les résultats du rachat.

M. EMMANUEL BROUSSE : Vous oubliez l'addition !

M. THILAMAS : Les dépenses excessives qu'on reproche au rachat sont dues à l'insuffisance et à l'inertie de l'ancienne Compagnie, qui n'a pas tenu ses engagements et qui a trahi le public.

C'est la droite qui est responsable du montant exorbitant du prix d'achat de l'ancien réseau. La suite de la discussion est renvoyée à ce matin.

La séance est levée à 7 heures.

LES AFFAIRES D'ORIENT

Un Incident austro-monténégrin

Serajevo, 9 mars.

On donne ici les renseignements suivants sur un incident survenu à la frontière austro-monténégrine : Une patrouille monténégrine, commandée par un lieutenant, a interdit à un détachement de douaniers austro-hongrois de mettre le pied sur un chemin à muletiers situé près de Metkela et faisant indubitablement partie du territoire de la Bosnie.

Les douaniers austro-hongrois ont occupé le chemin et s'y sont maintenus par la force des armes, le différend n'ayant pas pu être aplani à l'amiable.

MM. Raynaud et Métin dans le Doubs

MM. Raynaud, ministre de l'Agriculture, et Albert Métin, ministre du travail, sont allés hier matin visiter l'Ecole nationale de laiterie de Mamirolle.

Il se sont rendus ensuite aux sources de la Loue.

A midi, les ministres ont assisté à Ornans à un banquet offert en leur honneur par la municipalité.

M. Merheim et son Syndicat

Le conseil national de la Fédération des métaux, l'une des plus importantes organisations syndicales, s'est réuni dimanche à Paris, rue Grange-aux-Belles, pour statuer sur le cas de M. Merheim, dont l'exclusion de son syndicat avait été prononcée par l'Union des métaux de la Seine.

Cette affaire passionnait tous les groupements syndicaux, car la décision à intervenir pouvait amener une scission dans la C. G. T.

Après une très longue séance, très mouvementée, et qui a eu un moment d'égarement pugilat — séance commencée à 9 heures du matin, suspendue, puis reprise à 4 heures

de l'après-midi, et finalement levée à 11 heures du soir — le conseil de la Fédération a décidé, avec force considérants, le maintien de M. Merheim dans ses fonctions de secrétaire et décidé que le syndicat des métaux devra, dans le délai d'un mois, réintégrer M. Merheim « ou se considérer comme radié de la liste des syndicats adhérents à la Fédération ».

La Fédération des Transports s'est réunie en Congrès

Le Congrès de la Fédération nationale des transports s'est ouvert hier matin, à Paris, à neuf heures, sous la présidence de M. Haener, du Havre, assisté de MM. Pergeon, de Reims ; Lesouppé, des Omnibus ; Baladier, de l'Est-Parisien ; Vigneville, de la Rive-Gauche.

Soixante délégués représentant 80 Syndicats et 25,000 cotisants prennent part aux travaux du Congrès.

Chronique Locale

PAR-ÇI, PAR-LÀ

Trente mille !

Une liste complémentaire de polaires académiques parait sous peu... Elle laisse encore trente mille candidats sur le carreau.

(Les Journaux)

Quoi ! Trente mille boutonnières Resteront béantes un an, Encore vierges du ruban

Qu'elles conviennent tant et tant ! Vaines promesses printanières !

Ils sont trente mille revêts

Que ce mot a donc l'ironie

D'une cruauté infinie !

Mais notez bien qu'il signifie

toi, fourvoyés dans un vers,

Les revêts d'habit ! Trente mille

Reverts un an resteront veufs,

Qu'ils soient limés ou qu'ils soient neufs

Coupés dans les plus fins Elbeurs

Par le bon faiseur de la ville.

Trente mille suivront le cours

De douze longs mois — peine amère —

D'un cœur déçu qui persévère.

Belle Philis, on désespère

Alors qu'on espère toujours.

Le Grand Magasin Moderne

Les Nouveautés de la Saison

Il y a un mystérieux pouvoir d'attraction dans l'assemblage de ces cinq mots : « Les nouveautés de la saison ». Ils exercent un tel prestige sur l'imagination féminine qu'il suffit de les écrire pour retentir aussitôt son attention et piquer sa curiosité.

Ne raillois pour ces mouvements. Le goût du chiffon est une chose exquise que la femme justifie par toute la grâce instinctive qu'elle y joint, par tout le charme qu'elle y sait mettre.

C'est la vie féminine sans les préoccupations de l'économie et quel philosophe pourrait être assez rigoureux pour nier l'influence sociale du bon goût sur la parure et la joie du foyer ?

Donc les nouveautés de la saison sont aujourd'hui réunies et soumises aux regards émus.

Un peu partout, à tous les rayons, elles sont nombreuses, car la Mode est en constante évolution et ses fantaisies sont impétueuses.

Il convient cependant de souligner le emploi des toilettes de ville pour dames, le retour plus triomphant que jamais des robes hou, la robe à l'écossaise, les tissus souples, vaporeux, très enveloppants, avec lesquels on a créé des modèles qui sont des délices.

Il y a des compositions inédites, d'une élégance avisée, d'une exécution parfaite. Paris donne ici sa note dominante, non point celle d'hier, ni celle d'aujourd'hui, mais bel et bien celle de demain, car c'est grand avantage d'un magasin tel que celui-ci d'être documenté aux sources les plus sûres et d'apporter mieux qu'un reflet, plus qu'un écho, la chose elle-même.

Pour les mêmes raisons, s'impose une visite aux salons de modes, parmi toutes les délicates et charmantes merveilles que le printemps vient de faire éclore et qui développent si bien avec tant de brillante variété ce qu'il y a de séduction dans la synthèse des « Les Nouveautés de la Saison ».

A travers la Ville

POUR L'EXPOSITION DE LYON

On sait qu'une exposition doit ouvrir ses portes au printemps prochain dans les environs de la ville de Lyon.

Une section y sera réservée aux institutions post-scolaires qui ont pris tant de développement en ces dernières années dans toutes les communes de France.

Parmi les exposants qui ont retenu leur place, il nous faut citer l'Association amicale des Anciens Elèves et Amis de l'Ecole de la rue Augustin-Normand, et il est certain qu'en cette partie de l'exposition l'envoi fait par cette active association sera des plus remarquables.

C'est qu'il y a eu de l'organisation de conférences et de promenades en commun, de l'installation de la bibliothèque, de la pratique du tir et du football, de la création de cours de dessin et de musique ainsi que la réalisation de réunions concertantes, comme il en existe dans la plupart des sociétés similaires, l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole de la rue Augustin-Normand, a créé une œuvre de vraie et véritable originalité.

Nous voulons parler du Cours d'Enseignement Maritime. Son fonctionnement compte maintenant dix années qui furent des plus actives et des plus fertiles en résultats.

C'est en effet en 1904 que M. Tirant, qui venait d'être appelé à la présidence de l'Association, songea qu'il pouvait être utile d'offrir à l'enseignement maritime, en créant un cours d'enseignement maritime, un concours aussi actif que désintéressé.

Ayant fait connaître sa pensée, M. Tirant ne tarda pas à grouper autour de son école un faisceau de bonnes volontés qui encourageaient fortement à faire de son projet une réalité.

Le cours d'enseignement maritime fut créé, et dès son ouverture il rencontra le plus sympathique des accueils. Tout particulièrement les pilotes du Havre et de Quillebeut applaudirent à cette initiative dont ils appréciaient l'utilité et lui apportèrent un concours aussi actif que désintéressé.

Le cours fut réparti sur un cycle de trois années, et l'on vit accourir vers l'école de la rue Augustin-Normand, non seulement les anciens élèves et un certain nombre de marins-pêcheurs du quartier, mais aussi des marins des autres quartiers employés sur les chalands, les remorqueurs et les dragues, qui ne s'éloignent guère du Havre.

En ces dernières années on a noté la présence de bon nombre de marins pêcheurs venus des côtes de Bretagne, qu'ils avaient dû quitter par suite de l'insuffisance du rendement de la pêche à la sardine, et occupés dans les services du port. Ces marins fréquentent régulièrement les cours facultatifs de l'école de la rue Augustin-Normand, non seulement pour y parfaire leur éducation professionnelle, mais bien souvent aussi pour y suivre les cours d'adultes, apprendre à lire, écrire et compter. Et leur désir de connaître, de s'instruire, était si ardent que tous ont fait de rapides et importants progrès.

D'autres ayant déjà une instruction moins sommaire ont acquis des connaissances professionnelles plus étendues que celles que possèdent les simples marins pour la ma-

nœuvre et l'entretien de leurs barques. Aujourd'hui sept ou huit d'entre ces élèves se préparent à passer l'examen de patron au patronage, et il semble avoir grande chance de réussir tant leur persévérance a été sérieuse, leur volonté tenace.

Qu'apprend-on dans les cours maritimes de l'école ?

Les enseignements sont à la fois : théoriques et pratiques.

MM. Léon et Henry Caubrière, ainsi que M. Caubrière, instituteurs à l'école, se sont chargés de la partie théorique. Celle-ci est assez complexe, car elle comporte des leçons sur la lecture des cartes marines, sur l'action des vents et des courants, le régime des marées, sur l'emploi de la boussole et des instruments nécessaires à l'établissement du point, sur les calculs de navigation.

Les cours pratiques sont professés par MM. Carrel et Mesnil. Le premier, dans des leçons de matelotage, montre aux élèves comment se forment les nombreuses variétés de denrées que les marins doivent faire usage, de quelle façon l'on relie les câbles les uns aux autres, par quels procédés on établit les épissures, les fourches, les torons, etc.

La coupe et la couture des voiles sont également pratiquées sous sa direction.

M. Mesnil, s'est plus spécialement chargé de montrer aux élèves les méthodes de fabrication des divers filets, les moyens employés pour leur montage selon les pêches pour lesquelles ils doivent être utilisés, les procédés de conservation et d'entretien du matériel.

Des détails sur le régime des eaux, sur les mœurs des poissons dans notre région, sur les emplacements qu'ils occupent de préférence, les moyens de capture les plus pratiques, les méthodes de conservation les plus rationnelles complètent les enseignements fournis.

Pour en présenter les résultats à l'exposition de Lyon, les professeurs ont donc réuni sous forme de panoplies des collections de poissons, des travaux d'assemblage de filets en chanvre et en acier réalisés par les élèves. Ils y ont joint toute une collection de bateaux modèles, établis de façon à faire connaître les divers modes de gréement.

La aussi se trouvent des filets de différents types : pousseurs, paniers à homards, viviers et autres petits engins d'emploi courant pour les pêcheurs de notre région.

Et toutes ces pièces auxquelles sont jointes des photographies très caractéristiques, des cahiers de calculs maritimes, des herbiers, des collections de cartes marines annotées, ne manqueront pas d'attirer, par leur intérêt pittoresque, l'attention de toutes les personnes qui visiteront la section post-scolaire de l'exposition de Lyon, et l'intérêt en paraîtra d'autant plus grand, l'originalité plus caractéristique, qu'en cette région du centre de la France on est forcément peu au courant des choses de la mer.

Et en faisant cet envoi, l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole de la rue Augustin-Normand contribuera, par surcroît, à la solution de bien des visiteurs sur les grandes questions qui se posent pour assurer le développement si désirable de nos industries de la mer et la prospérité de notre commerce maritime.

A. PETIT.

Départ du 129th aux Tirs de Guerre

Le 129th régiment d'infanterie a quitté notre ville hier matin pour se rendre aux tirs de guerre à Guillemeurt.

Mort de M. André Lyounnais

Nous avons annoncé la mort de M. André Lyounnais, rédacteur en chef du *Progrès de Seine-et-Marne*, ancien conseiller municipal au Havre et ancien député de la Seine-Inférieure.

M. André Lyounnais avait été antérieurement mêlé au mouvement syndicaliste, alors que ce vocable n'avait point précisément le même sens qu'aujourd'hui.

Candidat sur la liste d'union républicaine aux élections de 1885, qui eurent lieu au scrutin de liste, il fut élu député de la Seine-Inférieure et siégea en cette qualité à la Chambre pendant une législature.

Les Amis Réunis du Ferrey

Samedi dernier, au nombre de 65, les musiciens de la fanfare *Les Amis Réunis du Ferrey* et les membres honoraires étaient réunis en un banquet à l'hôtel de la Terrasse, pour fêter la 10th année de fondation de la Société. Reconnus par la présence de nombreuses dames, le repas fut empreint de la plus franche cordialité.

Un dessert, le chef M. L. Caubrière, après avoir retracé l'histoire de la fanfare, adressa des remerciements amicaux aux musiciens vétérans, MM. Godin, Rouyer, Dufresne, H. Caubrière et Pecquerelle, qui ont avec lui fondé la musique; il remercia tous ses camarades musiciens de leur dévouement, souligna la présence à la fanfare de 20 jeunes gens au-dessous de 20 ans sur 30 membres et vanta particulièrement le mérite de son jeune camarade, Paul Fauvel, chargé du cours des élèves.

M. Caubrière dit ensuite tous les sentiments de gratitude des membres actifs pour MM. Tirant et Lebourgeois, présidents d'honneur; pour MM. Fauvel, président, et Briffaud, vice-président, engloba tous les membres honoraires dans un même merci, et un mot particulièrement aimable pour les dames et remercia la presse havraise. « Je porte un toast, dit-il en terminant, aux dames assises à cette table qui ont regretté de ne pas être venues avec nous. Elles ont, vous convie, camarades musiciens, à boire à la santé des membres de notre bureau et de tous nos membres honoraires. Je vous invite, Mesdames et Messieurs, à lever en chœur nos

verres à la prospérité et à la vitalité de la Fanfare du Ferrey ».

Des bravos répétés accueillirent les paroles du chef.

Le sous-chef, M. Godin, se levant à son tour, adressa à M. Caubrière un service à boire, gage d'une sincère amitié de ses camarades musiciens, et à Mme Caubrière une corbeille de fleurs.

Le bal s'ouvrit aussitôt. Au son des danses entraînantes du piano tenu par M. Feuilley, les convives, auxquels était venue se joindre une jeunesse des plus agréables, se livrèrent à de nombreux danses, et ce fut tout d'abord dans la suite que furent joués les airs amis se séparèrent, fort heureux d'avoir si amicalement célébré le dixième anniversaire de leur Société.

La Destruction des Rats

A maintes reprises l'on a constaté à regret la présence d'un grand nombre de rats dans le jardin de la rue Saint-Roch et le service d'entretien des jardins a dû se préoccuper de se débarrasser de cette fâcheuse engorgement.

Après avoir examiné les différents procédés en usage et en raison des difficultés que présente leur application dans une région où se tiennent d'ordinaire de nombreux cygnes et canards, M. Cayeux, directeur du service des plantations municipales, a décidé d'avoir recours à un entrepreneur de destruction de rats, et depuis quelques jours celui-ci s'est mis à l'œuvre pour faire la chasse aux terribles rongeurs.

Cet entrepreneur emploie pour cela un appât à base de strychnine, mais son application nécessite certaines précautions.

Tout d'abord il faut que ces appâts soient placés en des endroits où les volatiles ne sauraient avoir accès. On a donc, comme les rats ont coutume de trouver beaucoup de pain et de grains à leur convenance dans l'enclos réservée aux animaux domestiques, il est nécessaire de les habiter à aller aux endroits où l'on désire placer les appâts ratés.

Pour cela, après avoir observé les rats, relevé leurs passages, les fréquenter de préférence, l'entrepreneur place en différents endroits, soigneusement repérés, des aliments dont les rats peuvent être particulièrement friands. Dès que l'on constate la disparition de l'un des aliments, on le remplace par un second, puis par un troisième.

Enfin, lorsqu'il apparaît que les rats se sont habitués à trouver en certains endroits des aliments à leur convenance, l'entrepreneur leur offre alors une bonbonnière dont la composition doit amener rapidement la mort de l'animal qui la consommera.

L'entrepreneur a déjà pu obtenir ainsi la destruction d'une partie des rongeurs qui se trouvaient dans la rue Saint-Roch et il compte arriver à en débarrasser complètement notre square pour une période d'environ un an et demi.

Les habitants des immeubles voisins ne pourront que se réjouir d'un tel résultat.

Neuvelles Maritimes

Nos Transatlantiques

Le Roehambeau

Le steamer français *Roehambeau*, de la Compagnie Générale Transatlantique, venant de New-York, est arrivé au Havre, le 9 mars, à l'après-midi, et est entré au port vers cinq heures.

M. Claude Farrère ne démissionne pas

Il a été dit que le lieutenant de vaisseau Bergone, en littérature Claude Farrère, avait envoyé sa démission au ministre et avait accepté un poste important à la Compagnie Générale Transatlantique.

Cette nouvelle est inexacte. M. Claude Farrère a remis à un de nos confrères, hier matin, la lettre suivante qui rétablit les faits :

« Je ne donne pas ma démission — tous les deux m'en gardent ! — Je prie très haut mon titre d'officier ; je n'y renonce pas, je n'y renoncerais jamais ; je vous supplie de le crier sur tous les toits.

L'origine de cette fausse, très fausse nouvelle doit probablement se trouver dans ce fait, on ne peut plus simple, que j'ai demandé récemment et obtenu, il y a quatre jours, un congé sans solde d'un an au 1^{er} mars, et que j'ai écrit, le 24, « Je ne donne pas ma démission — tous les deux m'en gardent ! — Je prie très haut mon titre d'officier ; je n'y renonce pas, je n'y renoncerais jamais ; je vous supplie de le crier sur tous les toits.

M. Claude Farrère a dit qu'il prenait un congé régulier parce qu'il venait de faire un long service à bord de l'*Ernest-Renan* et que ses seuls voyages avaient été le séjour pénible devant l'Albanie où la fièvre l'avait, durant plusieurs semaines, très sérieusement atteint. Il a dit qu'il se reposait à la santé et profiterait de ce congé, qui sera d'un an à dix-huit mois et qu'il passera en France, pour s'occuper, en effet, des armements.

Un Yacht princier

Sait-on que le navire qui vient de conduire dans leurs Etats le prince et la princesse d'Albanie est un ancien yacht français, le *Nirvana*, bien connu au Havre. Il avait été acheté, il y a quelques années, par le gouvernement de Vienne et, sous le nom de *Tau-*

rus, il était devenu le stationnaire de l'ambassade austro-hongroise à Constantinople. Maintenant, il bat pavillon de la principauté albanaise.

Félix Vivier

Successions, Réglements, Prêts

63, rue de St-Quentin, Havre

Triples Arrestations

Trois journaliers sans domicile fixe, répendant aux noms de Marcel Lejeune, âgé de 19 ans, manœuvre maçon ; Henri Pimont, âgé de 20 ans, journalier ; Joseph Henry, âgé de 20 ans, journalier, ont été arrêtés par le service de la sûreté dimanche. Ils sont inculpés d'un vol de cacao.

Les Médecins ordonnent contre le Lymphatisme, l'Anémie, les Maladies de Poitrine, les Affections de la Peau, et pour remplacer l'huile de foie de Morue, le Fer, le Quinquina et l'Iodure de Potassium, le VIN NOIRRY, dépuratif et fortifiant, qui est très efficace, agréable et peu coûteux. ()

Découverte d'un Cadavre

On a découvert hier après-midi, vers deux heures, flottant dans le bassin de la Citadelle, le cadavre d'un marin, André Jégou, âgé de 27 ans, qui était timonier à bord du paquebot *France*.

Cet homme était disparu depuis le 19 janvier dernier. Il était marié, mais sa femme habitait en Bretagne.

L'enquête entreprise par M. Guillaume, commissaire de police, a conduit à une mort accidentelle.

Le corps sera examiné par M. le docteur Decrode.

Abus de Confiance

Recherché à la suite d'un abus de confiance d'une somme de 30 francs au préjudice de son ancien patron, M. Lepetit, rue du Grand-Croissant, 40, le jeune Guillaume Le Duz, âgé de 14 ans, a été arrêté dimanche, et mis à la disposition de M. le commissaire de police de la 2^e section.

M. MOTET, MEDECIN, 51, rue de la Harpe, 11-12, M. THIRIAUX

Homonymie

A propos de la fugue du jeune Robert Lechalupé qui promet, M. Engellès, Lechalupé, journaliste aux Magasins Généraux, demandant 63, rue Hélène, nous prie de déclarer qu'il n'a rien de commun avec ce jeune homme.

Conférences et Cours

Francia

Pour la dernière fois de la saison, l'auditoire si fidèle de Gervais Courtellemont l'entendra ce soir à 9 heures.

Le sujet de cette conférence est on ne peut plus attrayant : *Visions d'Extrême-Orient*, et voici les étapes de ce lointain voyage : « Promenade dans l'Indochine française. La vie coloniale : Saigon, Hanoi, Haïphong. Les petites colonies. Coup d'œil sur la civilisation annamite. Excursion au Yunnan. Dans les vieux Temples et Pagodes. La Nature tropicale sur les mines d'Angkor. L'Extrême-Orient. »

On se figure aisément l'intérêt d'un pareil thème et l'éclat et la richesse des projections en couleurs des *Visions*, rapportées de ces régions lointaines par l'interprète voyageur.

Prix des places : 3 francs.

Location chez M. Hoffmann, rue de Paris. Service de tramways à la sortie.

Université Populaire. — Ce soir, à 8 h 3/4, au siège social, 56, rue du Champ-de-Foire, conférence publique et gratuite par M. Mesry, directeur de l'Ecole d'Hydrographie du Havre.

Sujet traité : *Motors et Electricité*. Constitution de la matière. Structure de l'électricité : molécules, ions, électrons. — Applications aux phénomènes naturels.

Ecole Moderne de Mandoline. — Ainsi que nous l'avons précédemment annoncé, le répertoire des cours de l'Ecole Moderne de Mandoline (Section du Havre) aura lieu le 15 mars.

Le nombre des élèves étant strictement limité dans chaque classe, le Conseil d'administration invite les intéressés à se faire inscrire le plus tôt possible.

L'Ecole prête des instruments et de la musique. Les inscriptions à cette école d'enseignement musical seront reçues tous les lundis et jeudis, de 8 h 1/2 à 10 heures, Cercle Franklin, salle 3.

Communications Diverses

Calendrier de Bienfaisance de la Mi-Carême 1914. — Le Comité rappelle aux membres du bureau qu'ils sont convoqués ce soir à 9 heures, dans les salons de Torloni, place Gambetta.

Les candidats au titre de Reine du Commerce Havrais sont priés de se faire inscrire le plus rapidement possible chez M. Debris, commissaire général, 5 bis, place des Halles Centrales, l'élection devant avoir lieu vendredi 13 mars, à huit heures, à la Grande Taverne, rue Edouard-Larue.

Nous prions de joindre à cette élection une carte publique.

ON TROUVE

LE PETIT HAVRE à Paris

à la Librairie INTERNATIONALE

109, rue Saint-Lazare, 109

(immeuble de l'HOTEL TERMINUS)

Il se leva tout à coup, promena ses regards autour de lui, puis, s'élançant sur les rideaux de mousseline qui garnissaient les fenêtres, il en fit des morceaux qu'il entassa un à un sur le cou sanglant de Christiane.

— Oh ! mais lui ! lui ! murmura la jeune femme en roulant autour d'elle des regards pleins d'effroi, prenez garde, il va vous tuer.

Marcel se tourna vers l'endroit où était tombé l'Espagnol.

THE CHAMBARD Le plus agréable des Purgatifs.

Comité des Fêtes du quartier Saint-Michel. — Vu les succès obtenus en 1913, les habitants et commerçants du quartier du square Saint-Michel, sont priés de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 12 mars, à 8 h. 1/2 précises, chez M. Delhomme, coiffeur, 70, rue de Montivilliers, pour l'élection du bureau 1914.

Objets trouvés. — Voici la liste des objets trouvés sur la voie publique et déclarés au Commissariat central de police, du 1^{er} au 9 mars 1914 :

Des fourrures. — Un cache-nez. — Une montre. — Un revolver. — Une épingle de cravate. — Une bicyclette. — Un panier. — Des porte-monnaie. — Un sac à main. — Un porte-cigarière. — Une baguette. — Des boyaux et une robe de bicyclette. — Des effets. — Une boîte aux lettres. — Un chien. — Des clefs.

Liste des objets trouvés dans la Salle du Théâtre-Cirque-Omnia, dans le courant du mois de février :

Une canne. — Deux fourrures. — Un sac en cuir. — Deux mouchoirs. — Six gants. — Un morceau de soie. — Un porte-monnaie. — Un fourreau de parapluie. — Une baguette. — Une clef.

THÉÂTRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

Bénéfice de M. Lequesne

C'est ce soir que sera donnée la représentation extraordinaire organisée au bénéfice de M. Lequesne, contrôleur général. Rapports que si j'étais Roi est à l'affiche.

M. Tavello, du Théâtre-Lyrique, chantera le rôle de Zéphoris ; Mme Van Gelder, de l'Opéra-Comique, interprétera celui de Némée ; M. Béchard, remplira le rôle du Prince Kaspar.

M. Dhané, baryton, qui a appartenu à notre scène et a laissé au Havre un sympathique souvenir chantera le rôle de Moïse.

Les autres rôles, par Mme Lanoux, MM. Collard et Donchet.

On commencera, à 8 h. 1/2, par *La Saisie*, comédie en un acte d'Alfred Fox.

L'intérêt de cette affiche, les auctiétés nombreuses et fidèles que compte, dans notre ville, l'estime bien méritée dont de nombreuses raisons suivent lesquelles nous aurons l'occasion d'enregistrer une fois de plus la salle comble traditionnelle.

Judi, représentation de grand gala au bénéfice du dispensaire des Dames de France, sous le patronage de la municipalité, avec les concours de Mlle Deodina, du Casino de Monte-Carlo, dans ses visions d'art. Le spectacle sera composé de 1^o *Le Passant*, comédie en 1 acte de M. F. Coppée ; 2^o *Mam'zelle Nitouche*, opérette en 3 actes. A l'acte du théâtre, intermède. Mlle B. Alka ; *Les Larmes*, de (Werther) et *Les Sœurs Orléans*, (Dancing Society).

Théâtre-Cirque Omnia

CINEMA OMNIA PATHÉ

Ce soir, mardi, bureaux 8 heures 1/4, orchestre 8 h. 3/4, projections 9 heures, début du nouveau programme de cinématographe de la semaine, dont ci-dessous la composition :

Programme du mardi 10 au lundi 16 mars inclus.

Tous les mardis, changement complet du programme.

Matinée jeudi et dimanche.

Pour la première fois au Havre :

La Lutte pour la Vie (Struggle for life), édit sociale en 4 parties, de MM. F. Zola et L. Leprieux. — Interprètes : MM. Alexandre, de la Comédie Française, Jean Morin ; Ravet, de la Comédie Française, Mignat fils ; Signoret, Jacques Préval ; de l'Odéon, M. Th. Aude, Mignat père ; Mmes Robinaud, de la Comédie Française, Mlle Préval ; Carmen Dorville, de la Comédie Française, une mendicant ; Simone Mareix, de l'Alhambra, la fille du fermier Mignat ; *La Vie de Saint-Louis, du Sénégal* (plein air) ; *On demande un Maman* (comédie sentimentale).

Le programme se complètera par les vues suivantes :

La Passerelle tragique, grand drame sensationnel, de MM. René des Touches et Valéry, inédit, dernière actualité du monde entier. — *Le monde d'aujourd'hui*, scène de Max Linder, jouée par l'auteur.

Bureau de location ouvert comme d'usage.

Tous les soirs à la sortie, service spécial de tramways.

GRAND CINEMA GAUMONT

— 1914 —

2^e Grand Festival Artistique Gaumont

Aujourd'hui mardi 10 mars, soirée à 8 heures 3/4.

LE ROMAN D'UN MOUSSE

grand cinématographe en quatre parties et 125 tableaux, 2,000 mètres. Deux heures de projections.

Ce film merveilleux, dont tout le monde parle, vient d'être applaudi à Paris, au Grand-Palais-Hippodrome, par plus de 100,000 spectateurs et joué exceptionnellement en raison de son triomphal succès pendant quinze jours consécutivement.

C'est le film qui fait voir...

En raison de l'influence, il est prudent de prendre ses places en location (tél. 13.31).

— J'ai peur. Oh ! j'ai peur de me retrouver seule.

— Oui, oui, je comprends vos terreurs, ma Christiane, et pourtant vous ne pouvez être sauvée qu'à cette condition : il faut que je rattrape votre assassin ; sinon, dans quelques instants, peut-être, il sera près de ses complices, il les entraînera ici, et c'est alors que vous avez tout à craindre.

— Je ne puis vous dire qu'une chose, Marcel, j'ai peur, j'ai peur ; vous devez comprendre cela après ce qui vient de se passer, et je vous supplie de ne pas me laisser seule. Oh ! ne partez pas, Marcel, j'en mourrais de frayeur ; ne me quittez pas.

— Christiane, mais c'est notre perte, c'est notre mort à tous deux.

— Je ne veux pas, Marcel, je ne veux pas. Tenez, ma pauvre tête est vide ; je la sens écarler à cette seule pensée.

Marcel prit son front dans ses mains avec un geste désespéré.

— Ecoutez-moi, Christiane, dit-il tout à coup, j'ai trouvé le moyen de tout arranger. Je sors, je ferme la porte à double tour, je m'élanche dans l'escalier, je le descends en courant, et que je rejoigne cet homme ou non, je suis ici dans cinq minutes, je vous le jure.

— Cinq minutes, balbutia la jeune femme d'un air incertain.

— Pendant lesquelles vous ne courrez aucun danger, puisque vous êtes enfermée et que j'ai la clef sur moi.

— Eh bien, allez, mais revenez, oh ! revenez vite.

(A suivre)

Folies-Bergère

Quel travail artistique, que de grâces et avec quel talent *Mlle Lela*, étoile de l'Opéra-Comique, présente ses danses. C'est un pur régal de souplesse, de gentillesse, c'est du grand art. Tout le monde devra voir ce numéro sortant absolument de la banalité d'autres présentations de ce genre. Rien de choquant, les grands et petits y trouveront leur satisfaction. *Le Quadrille du Moulin*, obtient également un énorme succès.

Ajoutons qu'il est, lui aussi, présenté d'une manière très correcte. Voilà la Revue *A. L. Gare !* partie pour la 150^e.

Société Fantasio

Concert organisé au profit des Colonies scolaires de vacances.

L'excellente Société Fantasio qui, toute cette saison, aura été se produisant à l'occasion d'œuvres de bienfaisance les plus diverses, avait organisé dimanche, au profit des Colonies scolaires de vacances, une représentation dont la note infiniment artistique n'a pas manqué d'être vivement goûtée.

Aussi bien le public qui avait répondu nombreux à l'appel du Comité, a-t-il manifesté sa satisfaction lors du concert au cours duquel se sont fait entendre Mlle G. C. C. débute experte ; Mlle Dorey chanteuse à l'organe frais et délicatement posé ; Mlle S. Huot, accompagnatrice au jeu habile et souple ; M. K. Derlys, Fred-Sinot,

LE

THERMOGÈNE

est un remède facile, propre, certain, bien appliqué sur la peau, il guérit en une nuit Toux, Rhumatismes, Maux de gorge, Maux de reins, Points de côté, Torticolis. — Prix : 1.50

No. 1000 des contrefaçons.

POLICE PRIVÉE
46, Rue Docteur - Maire
LE HAVRE
6-ANNEE (1 Agence France)
TÉLÉPHONE

Recherches
Surveillance
Enquêtes
Gardiennage

Ne pas Confondre avec des Agences Similaires

May - 1567 (1913)

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

Téléphone

DENTIERS
BIEN FAITS par M.
MOTET, DENTISTE
52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse
Retaire les DENTIERS CASSES ou mal faits ailleurs
Réparations en 3 heures et Dentières haut et
bas livrés en 5 heures
Dents à 1 fr. 50 - Dents de 12 p. 100 - Dentières dep.
35 fr. Dentières haut et bas de 140 p. 100, de 200 p. 100.
Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

200 fr. si s'aver écrie, 1 h. p. l. l. l.
contion, s. matériel.
PUBLICITÉ, 51, r. l'Aqueduc, Paris.
MAY (1913)

RELIGIEUSE donne secret p. guérir : enfants arriérés,
au lit, maladies de peau, de cœur, Maies
variqueuses, hémorroïdes. Envs: Sœur Eustache 1 hante

VOIR L. BOISSEL MÉCANICIEN
chez
ses Nouveaux Modèles 1914
GLADIATOR - ROCHET
Pneus WOLBER, DUNLOP, MICHELIN

La Motocyclette GLADIATOR 1914 2 H.P. 3/4
spécial pour SIDE-CAR, 2 cylindres, 2 vitesses
d'embrayage, transmission par chaîne, graissage au-
tomatique et visible, Merveille de Mécanique.
Seul AGENT pour le Havre et la Région
MAY - 1211 (1913)

VIEUX JOURNAUX
A VENDRE aux 100 kilos
S'adresser au bureau du journal.

CYCLISTES DEMANDER au
Grand Garage Georges Lefebvre
89 à 95, Cours de la République - HAVRE
Les Catalogues des Bicyclettes et Motocyclettes PEUGEOT et TERROT 1914
VOIR LES NOUVEAUX MODÈLES
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
Vente à Crédit depuis 10 fr. par Mois
FORTE REMISE AU COMPTANT
Grand Choix de VOITURES d'ENFANTS - MACHINES à COUDRE

Si vous êtes déprimé, prenez du
VIN BIO-SUPRÊME

Tonique, Apéritif et Nutritif, Antidépresseur et Reconstituant
A base de Suc de viande, Quinquina, Kola, Cacao, Coca, Extrait
Iodo-Iannique et Glycéro-Phosphate assimilables

La composition de ce Vin suffit à indiquer les nombreux cas dans lesquels on peut
l'employer.

Le Suc de Viande est l'élément nutritif par excellence.

Le Quinquina est tonique et fébrifuge.

La Noix de Kola, dont les principes actifs sont : la caféine, la théobromine, le rouge de
kola et le tannin, agit comme reconstituant, antineurasténique, tonique du cœur et régulateur
de la circulation du sang.

La Coca, par la cocaïne et l'éconine qu'elle contient, augmente l'appétit et facilite la
digestion.

Le Cacao agit surtout par la théobromine, le rouge de cacao et la matière grasse qu'il
contient, c'est tout à la fois un aliment et un médicament essentiellement nutritif.

Enfin, les Glycérophosphates ont été l'objet d'une importante communication faite à
l'Académie de Médecine par un de nos grands médecins des hôpitaux de Paris, qui les a
expérimentés pendant plusieurs années dans son service et a démontré la parfaite assi-
milation de ces corps ainsi que leur grande supériorité sur les phosphates employés
jusqu'à ce jour.

L'action de ces médicaments réunis est très importante : Ils exercent sur la nutrition
des organes une puissante accélération, ce sont les médicaments de la dépression nerveuse.

Le Vin Bio-Suprême, préparé par l'irradiation au vin de Grenache vieux, contient en dis-
solution tous les principes actifs des plantes et corps énumérés : Suc de viande, Quinquina,
Kola, Coca, Cacao et Glycérophosphates de chaux et de soude. Sa conservation est parfaite,
son goût très agréable, son assimilation absolue.

Il se recommande particulièrement aux personnes Anémiques, Débilés, aux Con-
valescents, aux Vieillards, ainsi qu'aux Adolescents, dont la croissance est rapide
et la constitution faible.

DOSE. — Un verre à madère avant chacun des principaux repas.

PRIX : LE LITRE, 4 fr. 50

Dépôt Général :

G^{de} PHARMACIE DES HALLES-CENTRALES

Rue Voltaire, 56, Havre

SI VOUS ÊTES ATTEINTS
DE
MALADIES D'ESTOMAC

Vous devez pour vous guérir faire usage des PILULES DUPUIS

Vous digérez-elles laborieusement ?
Manquez-vous d'appétit ? Avez-vous
fréquemment des maux de tête violents ?
des crampes d'estomac ? des vomissements ?
Éprouvez-vous le besoin de dormir
après les repas ?

Ces symptômes ne sauraient vous
tromper. Ils sont l'indice, soit d'une
dyspepsie ou indigestion chronique, soit
d'une gastrite ou névralgie de l'esto-
mac, soit d'une gastrite ou inflamma-
tion du névralgie de la muqueuse.

Il est recommandé dans tous les cas
de régler les heures des repas et de ne
prendre que des aliments d'une assi-
milation facile.

En effet, chez ces malades, les ali-
ments — qui ne devraient pas demeurer
dans l'estomac plus de trois ou quatre
heures — y restent pendant des jours,
l'acide et leur décomposition pro-
duisant des gaz, des acides, des
billes et les plaques qui entraînent la
leur tout une véritable fermentation
et irritent l'organe.

Quand la digestion est difficile, le
suc gastrique ne pouvant plus remplir sa
fonction, l'assimilation est incomplète,
le corps est mal nourri et il en résulte
pour lui un amaigrissement rapide.
La bouche devient amère et pâteuse,
la langue se couvre d'un dépôt blanc
jaunâtre ; l'haleine est fétide, la respi-
ration gênée ; le sang abondant porte
à la tête et cause des vertiges et des
bourdonnements d'oreilles.

Les PILULES DUPUIS, sans fatiguer
et sans déranger en rien les habitudes
ou les occupations, agissent en mysté-
rieux travail de déshumectant et de
renovation. Elles chassent de l'estomac
les billes et les plaques qui entraînent la
digestion, elles le nettoient, elles l'as-
similent et rétablissent ainsi son bon
fonctionnement. Elles rejettent égale-
ment du sang les humeurs qui le cor-
rompent et le corps tout entier reprend
ses forces et son équilibre.

**FAIRE USAGE DES PILULES DUPUIS, c'est se procurer l'estomac
propre, l'intestin libre, le sang pur et par conséquent : LA SANTÉ.**

A TITRE DE RÉCLAME

Pendant les Agrandissements
Jusqu'à 1^{er} Mai prochain

LES CYCLES COVENTRY-RAVCO

seront laissés à 165 FR.

Valeur Réelle 240 fr.

Fournisseur de "L'UNION ÉCONOMIQUE"

MON TISSANDIER, 3, boulevard de Strasbourg - HAVRE



ECOUTEZ
es Conseils du Docteur : **NE SOUFFREZ PLUS DE L'ESTOMAC**



Une digestion déficiente est une cause de
mauvaise santé, de l'origine des
migraines, aigreurs, embarras gastriques
chroniques, dyspepsie, gastralgie, ulcérations,
Cancers, dilatation, dysen-
terie, constipation, etc.

TOUT LE MONDE
est guéri des Maux d'Estomac par
L'ELIXIR
Tri-Digestif LEUDET

Soulagement immédiat.

On porte le liquide à la fin de chaque repas

Prix du Flacon : 2 fr. 50

En vente au Pilon d'Or, 20, place de l'Hôtel-de-Ville, Havre.

Plus de TACHES de ROUSSEUR;
Plus de MASQUE de GROSSESSE;
Plus de RIDES PRÉCOCES,
Employez toujours avec SUCCÈS

Le LAIT IRISO

PRIX : le Flacon, 2 fr. 50

Indispensable pour conserver la Fraîcheur et la Beauté du Teint.

Il fait disparaître les taches de rousseur, les points noirs, le hâle
provoqué par le soleil et l'automobile, le masque de grossesse, les rides
précoces, etc., etc., en un mot, il conserve la Jeunesse du Visage, tout
en lui donnant un parfum agréable.

EN VENTE :

HERBORISTERIE PARISIENNE, 78, Rue de Paris

— LE HAVRE —

PERLES
Je suis acheteur
au plus haut prix
de belles PERLES

40, rue Voltaire **LELEU** Téléphone 14-04

Achat de Vieux Or 3 fr. le gr. en échange

et SANS ÉCHANGE au même.

Achat de DENTIERS même brisés (47932)

BELLE CHAMBRE A COUCHER

noyer frisé ciré

compréhension : armoire à portes, glaces biseautées,
lit 3 places avec sommier, matelas, traversin, 2
oreillers.